

27 mai 2010 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans l'hebdomadaire "Les Afriques" du 27 mai 2010, sur les relations franco-africaines.

QUESTION - Concernant l'Afrique, on reproche à la fois à la France son engagement et son non-engagement. Mais la France n'est-elle pas elle-même tiraillée entre une volonté sincère d'établir avec l'Afrique une relation plus libre et une tentation, voire une nécessité, de préserver un certain nombre d'acquis ?

LE PRESIDENT - Vous avez raison de relever que l'on reproche souvent à la France tout et son contraire. En France, ces reproches traduisent surtout une méconnaissance des réalités de la relation entre la France et l'Afrique que certains continuent à décrire avec une grille d'analyse dépassée depuis longtemps.

Pour répondre directement à votre question : je récuse l'idée qu'il faudrait choisir entre une relation plus libre et une relation privilégiée. Mon ambition a toujours été de concilier les deux. C'est pourquoi, dès mon élection, j'ai proposé à nos partenaires africains de refonder, en toute liberté, notre lien privilégié.

Ma conviction, c'est que l'ancienneté de notre relation, la force des liens entre nos pays, entre nos peuples, ne sont pas des obstacles à une relation plus libre, bien au contraire. A une condition : que ce lien privilégié, ce que vous appelez les « acquis », ne soit pas simplement l'expression d'un héritage, et encore moins d'un privilège indu et désuet. 50 ans après les indépendances et dans un contexte de mondialisation, personne, ni les Africains, ni les Français, ne le comprendrait.

La réalité, c'est qu'il existe aujourd'hui entre la France et l'Afrique de très nombreux intérêts communs et des raisons objectives de refonder librement une relation étroite. C'est ce qu'ensemble, Africains et Français, nous sommes en train de faire.

QUESTION - A l'heure où les pays émergents tels que la Chine, le Brésil, l'Inde ou la Corée développent considérablement leurs relations avec l'Afrique, on reproche souvent à la France de faire le chemin inverse. Pensez-vous que ce sentiment soit justifié ? Et, sinon, comment expliquez-vous cette perception ?

LE PRESIDENT - Vous me parlez de perception, moi je voudrais vous parler de faits concrets. Et la réalité, c'est que les liens entre l'Afrique et la France non seulement ne diminuent pas, mais qu'ils se renforcent depuis 10 ans. Prenez les échanges économiques : sur les dix dernières années, nos exportations à destination de l'Afrique ont augmenté de près de 30%, et nos importations de près 40%.

Mais il n'y a pas que l'économie. Plus que jamais, l'Afrique est pour la France un partenaire dans la mondialisation, un allié pour faire face aux défis du XXI^{ème} siècle. Rappelez-vous Copenhague ! Certes, les résultats du sommet n'ont pas été à la hauteur de toutes nos espérances, mais nous avons obtenu des avancées absolument majeures, en particulier en matière de financements, de court et long terme. A quoi vont servir ces financements ? A aider les pays qui en ont le plus besoin, en particulier en Afrique, à faire face au défi du changement climatique. Et nous parlons de sommes gigantesques : 10 milliards de dollars par an jusqu'à 2012, puis les sommes augmenteront pour atteindre 100 milliards de dollars à partir de 2020. Et pour obtenir cela, l'alliance entre l'Afrique et la France, et à travers elle l'Europe, a joué un rôle absolument déterminant.

Alors pourquoi cette impression d'un moindre engagement ? Parce que, comme vous l'avez

Alors pourquoi cette impression d'un moindre engagement ? Parce que, comme vous l'avez souligné, il y a aujourd'hui du plus en plus de pays qui s'intéressent à l'Afrique. L'arrivée de ces nouveaux acteurs peut donner l'impression -- fausse -- d'un moindre engagement de ceux qui étaient là avant. C'est souvent comme cela, on a tendance à plus remarquer le dernier arrivé. Mais je vais être très franc : moi, je trouve cela très bien qu'il n'y ait plus, entre la France et ses partenaires africains, des relations exclusives. Les notions de partenariat exclusif, de « pré-carré » n'existent plus et c'est très bien ainsi.

C'est vrai, la France a fait depuis longtemps le choix de l'Afrique. Nos entreprises ont souvent été les premières à venir travailler sur votre continent, à un moment où peu de monde s'intéressait à l'Afrique. Mais le fait que d'autres viennent -- Américains, Chinois, Indiens, ... --, cela ne me gêne pas. Au contraire. C'est une très bonne chose que de plus en plus de pays s'intéressent à l'Afrique, investissent en Afrique. Les besoins sont immenses. Et c'est la preuve que votre continent a de l'avenir.

Il y a une concurrence accrue, tant mieux ! La concurrence est bonne pour l'Afrique : elle oblige nos entreprises à donner le meilleur d'elles-mêmes. La seule chose que je dis, c'est que la concurrence doit être à armes égales.

Et je dis une autre chose : nous avons beaucoup fait, les pays développés et en particulier la France, pour désendetter l'Afrique. Il ne faudrait pas que ces nouveaux partenaires ré-endettent l'Afrique, car ce ne serait certainement pas un service à lui rendre.

QUESTION - Plusieurs pays africains, par exemple l'Algérie, souhaitent développer un savoir faire dans la production d'énergie nucléaire. Jusqu'où la France pourra-t-elle les accompagner dans le transfert de technologies ?

LE PRESIDENT - J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur ce sujet devant le Conseil de Sécurité des Nations unies en septembre dernier. En réponse à une question du Président Museveni, j'ai indiqué que la France, comme les autres puissances nucléaires, devait accepter des transferts de technologies pour que tout le monde puisse avoir accès à cette énergie propre. Ces transferts de technologie permettront par ailleurs d'éviter l'amalgame de ceux qui prétendent faire de la recherche nucléaire dans un but civil alors qu'ils le font dans un but militaire.

QUESTION - Michel Rocard a déclaré l'an passé à notre journal : « nous avons commis l'erreur de croire que la démocratie, c'était seulement le multipartisme et les élections ». Partagez-vous ce mea culpa ?

LE PRESIDENT - Je partage pleinement son avis. Ce serait une grave erreur de réduire la démocratie au multipartisme et aux élections. Il s'agit naturellement de deux conditions nécessaires mais qui sont loin d'être suffisantes. Encore faut-il que les élections soient libres, honnêtes et transparentes. Encore faut-il un Etat de droit qui garantisse le respect des libertés fondamentales, individuelles comme collectives. Encore faut-il une administration neutre, une justice indépendante, une presse libre et responsable.

Vous l'avez compris, pour moi, la démocratie est indissociable des droits de l'Homme. Et je refuse l'idée qu'il y aurait une exception africaine sur ces questions. Je refuse le discours qui voudrait les réduire à des valeurs artificiellement plaquées sur les sociétés africaines et qu'une arrogance occidentale aurait qualifiées d'universelles. La démocratie et les droits de l'Homme sont aussi des valeurs africaines parce que ce sont des valeurs universelles et qu'elles correspondent aux aspirations de tous les hommes.

D'ailleurs, la démocratisation et la vague du multipartisme des années 1990 en Afrique répondait d'abord à une aspiration des Africains. Les crises de ces derniers mois dans plusieurs pays africains sont venues souligner la fragilité de ces acquis, mais la démocratie n'est pas seulement un système politique ou une culture, elle est aussi un processus. Par ailleurs, même dans ces crises, il y a des signes positifs. Je pense par exemple à l'attitude très courageuse de la Cour Constitutionnelle du Niger.

QUESTION - Concernant Madagascar, les positions de la France ont, jusqu'à lors, sensiblement divergé de celles de l'Union africaine ou de la SADC. La France pourrait-elle soutenir une solution qui rendrait possible un retour au pouvoir de M. Ravalomanana ?

LE PRESIDENT - Rien ne permet d'affirmer comme vous le faites que la position de la France ait

divergé de celle de l'Union africaine ou de la SADC.

La France est la voisine directe de Madagascar, elle accueille sur son sol une importante communauté malgache et près de 25 000 Français vivent à Madagascar. C'est pourquoi, depuis le début de la crise, nous avons soutenu l'action des médiateurs des Nations unies, de l'UA, de la SADC et de l'OIF. Nous avons participé activement aux travaux du Groupe International de Contact sur Madagascar.

C'est avec le concours et le soutien de la France que le Médiateur de la SADC a réuni les chefs de mouvances malgaches à Maputo, à Addis-Abeba et plus récemment à Pretoria. J'ai même mis à la disposition de l'ancien Président Ratsiraka un avion du gouvernement français pour participer à ces réunions chaque fois que le Président Chissano nous l'a demandé.

Face au blocage, c'est l'initiative conjointe de l'Afrique du Sud et de la France, en étroite concertation avec le Président Chissano, qui a permis de renouer les fils du dialogue et d'organiser la réunion de Pretoria fin avril.

Pour répondre à votre question : ce n'est certainement pas à nous de dire qui devrait ou ne devrait pas exercer le pouvoir à Madagascar. La France soutiendra toute solution qui ferait l'objet d'un accord entre Malgaches. Mon sentiment, aujourd'hui, est que cette crise n'a que trop duré. Et ce sont les Malgaches qui en souffrent le plus. Il est vraiment temps de parvenir à l'organisation rapide d'élections crédibles qui permettront de restaurer l'ordre constitutionnel à Madagascar.

QUESTION - Les jeunes Africains considèrent de moins en moins la France dans leurs projets d'études ou de carrière. Considérez-vous cette baisse d'attractivité de la France comme un succès de votre politique d'immigration ?

LE PRESIDENT - Déjà, je dois vous dire que l'idée selon laquelle il y aurait moins d'étudiants africains en France est tout simplement fautive. La réalité, c'est qu'il n'y a jamais eu autant d'étudiants africains en France, plus de 100 000, et que leur nombre continue d'augmenter chaque année. A eux seuls, ils représentent plus de la moitié des étudiants étrangers accueillis dans nos universités. Et la France demeure le premier pays d'accueil des étudiants africains. Croire que la politique d'immigration que nous mettons en oeuvre aurait pour objectif de diminuer le nombre d'étudiants africains n'a donc aucun sens. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de dire à plusieurs reprises que nous étions prêts à accueillir davantage d'étudiants africains. Simplement, nous ne voulons pas que cela se fasse aux dépens de leurs pays d'origine. Parce que les pays africains ont besoin de leurs élites, de cette jeunesse formée, pour leur développement. L'Afrique a trop souffert du pillage de ses cerveaux et je n'en serai pas le complice.

Je souhaite que nous continuions à encourager la venue d'étudiants africains en France, pour qu'ils puissent bénéficier de nos formations ou d'une première expérience professionnelle et mais une fois formés, ils doivent revenir dans leur pays d'origine pour participer à son développement. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place une politique d'immigration concertée avec les pays d'origine. Nous avons déjà signé de nombreux accords de ce type, avec le Gabon, le Sénégal, le Congo, le Bénin ou encore la Tunisie.

Ce que nous voulons, c'est une immigration maîtrisée, régulée, organisée, qui permette d'accueillir dignement les personnes qui rejoignent notre territoire. Cela passe notamment par une lutte sans merci contre l'immigration illégale, et en particulier contre les réseaux mafieux qui exploitent la misère.

QUESTION - Le prochain Sommet Afrique-France s'ouvre cette année à l'entreprise privée, notamment africaine. Que peuvent attendre aujourd'hui de la France les entrepreneurs africains ?

LE PRESIDENT - Le prochain sommet Afrique-France, s'ouvrira en effet et pour la première fois, aux acteurs non étatiques, comme les entreprises, les sociétés civiles, le monde culturel ou encore le monde associatif. Ce sont eux qui font la richesse et la spécificité des relations entre l'Afrique et la France.

A Nice, ce sont les acteurs économiques qui seront mis à l'honneur, puisque plus de 200 entrepreneurs français et africains, mais aussi des représentants des organisations syndicales, participeront aux travaux.

Dès le lendemain de mon élection, j'avais proposé à nos partenaires africains de faire évoluer ces sommets, pour les adapter aux nouvelles réalités des relations entre l'Afrique et la France, mais aussi pour mieux répondre aux défis du XXIème siècle. C'est ce que nous avons fait.

Le sommet de Nice sera l'occasion d'aborder des problématiques essentielles pour le développement des économies africaines : comment améliorer l'environnement des affaires en Afrique ? Comment favoriser le financement des entreprises africaines ? Comment développer la formation professionnelle ? Nous parlerons aussi de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Sur toutes ces questions, il s'agira d'apporter des réponses concrètes.

Le sommet de Nice devrait notamment permettre l'adoption d'une Charte de l'entrepreneur en Afrique, par laquelle les sociétés françaises installées sur le continent africain souscriront des engagements clairs au service des pays qui les accueillent dans le domaine de la formation, du respect des normes sociales et environnementales ou encore en matière de sous-traitance.

Sur votre deuxième question -- ce que nous faisons pour les entrepreneurs africains -- je vous réponds que la France a fait du développement du secteur privé africain une priorité de sa politique de développement. C'est dans cet esprit que j'ai lancé, en février 2008, l'initiative du Cap dont l'objectif est justement de soutenir le développement du secteur privé africain. Cette initiative, qui va mobiliser 2,5 milliards d'euros sur 5 ans, permettra de financer directement ou indirectement près de 2000 entreprises africaines, et de créer à terme plus de 300 000 emplois. Concrètement, l'initiative du Cap s'appuie sur trois instruments. Premièrement, le doublement de l'activité de l'Agence française de développement (AFD) en faveur du secteur privé, soit un engagement de 2 milliards sur 5 ans, grâce notamment au triplement du capital de Proparco, qui est la filiale de l'AFD consacrée au financement du secteur privé. Deuxièmement, la création d'un fonds de 250 millions d'euros, pour investir soit directement dans les entreprises, soit dans d'autres fonds. Troisièmement, enfin, la mise en place d'un fonds de garantie, doté lui aussi de 250 millions d'euros, pour faciliter l'accès des entreprises africaines, notamment les PME, au crédit et au capital.

A cela s'ajoutent d'autres initiatives, comme par exemple le programme de « mise à niveau » des PME que nous avons mis en place avec des pays comme la Tunisie ou le Gabon, et qui vise à aider les entrepreneurs africains à améliorer la présentation de leur offre afin de faciliter leur accès au crédit.

QUESTION - La France défend avec une certaine efficacité les intérêts africains de ses grands groupes industriels, comme Areva ou GDF Suez. Est-elle aussi pugnace, selon vous, dans le soutien aux PME française en Afrique ?

LE PRESIDENT -- Evidemment ! D'ailleurs c'est très largement le même combat. Quand la France se bat pour plus de transparence, pour une concurrence à armes égales, pour l'application des mêmes règles à tous les partenaires économiques, pour le déliement de l'aide £ cela concerne toutes nos entreprises, les grands groupes comme les PME.

Ma conviction, c'est que nous sommes à un tournant historique en Afrique. Avec la croissance et l'urbanisation du continent, on voit émerger, dans de nombreux pays africains, une demande solvable. La France veut être aux côtés de l'Afrique pour accompagner le décollage du secteur privé sur le continent. C'est l'un des objectifs du Sommet de Nice.

QUESTION - Nous assistons depuis quelques années à l'émergence d'un secteur financier africain dynamique et bien géré. En quoi cette nouvelle donne va-t-elle modifier l'approche de la coopération française en Afrique ?

LE PRESIDENT - Vous avez raison. On ne le dit peut-être pas assez, mais l'émergence, ces dernières années, d'institutions financières sérieuses, efficaces et fiables en Afrique constitue une avancée absolument majeure pour le développement du continent, parce que seul un environnement financier solide peut permettre la croissance d'un secteur privé dynamique qui est la clé du développement de l'Afrique.

Comprenez-moi bien : je crois que l'aide publique au développement (APD) est nécessaire £ c'est la raison pour laquelle, malgré la crise économique sans précédent que nous traversons, la France a décidé de maintenir et même d'augmenter son effort en matière de développement. Notre APD est ainsi passée de 0,38% du PIB en 2007 à 0,46% en 2008. Mais je suis convaincu que la

est ainsi passée de 0,36% du PIB en 2007 à 0,40% en 2009. Mais je suis convaincu que le développement de l'Afrique passe aussi -- et peut-être surtout -- par le développement du secteur privé, qui crée plus de croissance, plus de richesse et plus d'emplois.

Vous me demandez si ce nouvel environnement économique a des conséquences sur notre politique de coopération ? Bien sûr. Aujourd'hui, plus du tiers des engagements de l'AFD en Afrique subsaharienne porte déjà sur des institutions privées, le plus souvent des banques locales.

Mais j'ai voulu que nous allions plus loin et c'est pourquoi nous avons lancé l'initiative du Cap et ses 2,5 milliards d'euros sur 5 ans, qui représente un effort sans précédent pour le développement du secteur privé en Afrique.

QUESTION - Une experte de Goldman Sachs, Dambisa Moyo, rencontre actuellement un grand succès international en soutenant, dans son livre *Dead Aid*, que l'aide est contreproductive pour le développement de l'Afrique. Comment vous situez-vous dans ce débat qui ressurgit.

LE PRESIDENT - L'idée selon laquelle l'aide nuit en fait au développement est non seulement fautive, mais elle est dangereuse. Je crois à la solidarité internationale et je suis convaincu que l'aide est non seulement utile, mais qu'elle est indispensable pour qu'un certain nombre de pays dans le monde puissent relever le défi du développement.

Bien sûr, l'aide publique ne peut suffire, à elle seule, à assurer le développement. L'émergence d'un secteur privé dynamique peut donner à l'Afrique la croissance dont elle a besoin. Mais l'aide peut justement jouer un rôle irremplaçable pour favoriser et accompagner la consolidation de ce secteur privé, que ce soit en matière d'infrastructures, de santé, d'éducation ... Regardez ce qui se passe en Afrique ! Les pays les plus performants en termes de croissance sont aussi ceux qui ont été le plus aidés. C'est bien parce qu'ils ont su faire un bon usage de l'aide qui leur a été apportée !

Vous l'avez compris, opposer l'aide au développement, d'une part, et l'émergence d'un secteur privé fort, d'autre part, est une erreur. Si l'aide est bien conçue, elle doit au contraire favoriser la construction d'une économie solide.

Il ne faut pas oublier non plus que le seul recours aux instruments de marché ne permet pas de répondre à tous les défis. En matière de lutte contre la pauvreté, contre les pandémies, contre le changement climatique, ou lorsqu'il s'agit de faire face à l'urgence, l'aide joue un rôle absolument irremplaçable. Ce n'est pas la banque d'investissement pour laquelle travaille l'auteur que vous citez, ni aucune autre d'ailleurs, qui financera la modernisation des agricultures africaines, pour que plus jamais nous ne connaissions les émeutes de la faim. Ce n'est pas elle non plus qui gèrera les conséquences du changement climatique sur les villes et les campagnes africaines. Et ce n'est pas elle qui a aidé les pays d'Afrique à faire face à la crise financière, dans laquelle ils n'étaient pour rien et qui les a pourtant tout aussi durement frappés. Regardez avec quelle rapidité les marchés financiers se sont fermés aux pays les plus pauvres et les efforts que les acteurs publics ont dû faire pour compenser le retrait des grandes banques internationales. Franchement, qui peut sérieusement soutenir aujourd'hui que l'Afrique se porterait mieux sans l'aide internationale ? Soyons raisonnables.

QUESTION - Si vous étiez vous-même à la tête d'un pays africain de la zone franc, ne seriez-vous pas enclin à reprendre la maîtrise de votre politique monétaire ?

LE PRESIDENT - Sur ce point, je veux être très clair : c'est aux quinze Etats africains membres de la Zone franc et à eux seuls, qu'il revient de décider comment ils veulent gérer leurs monnaies communes. Ce n'est pas à la France de déterminer si le système actuel est conforme à leurs attentes. Et je vous rappelle que, si la France apporte sa garantie illimitée de convertibilité aux francs CFA, comme au franc comorien d'ailleurs, ce sont les banques centrales africaines et les autorités politiques qui, dans chacune des sous-régions -- en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale, aux Comores -- décident en toute indépendance de la politique monétaire.

La Zone franc est une des plus anciennes unions monétaires en fonctionnement au plan international. Ses mécanismes, qui permettent la mise en commun des réserves de change, font aujourd'hui écho aux débats les plus modernes au sein du G20 et en particulier la nécessité de développement de filets de sécurité financière face aux retournements brusques des mouvements

de capitaux et aux crises de liquidité internationale. C'est un acquis précieux, qui a apporté aux Etats membres la stabilité macroéconomique, une maîtrise de l'inflation et des progrès majeurs pour l'intégration régionale.

Mais il n'y a pas de tabou. D'ailleurs, la Zone franc a évolué au fil du temps, la dernière fois encore entre 2005 et 2007 quand la gestion des comptes d'opérations a été réformée. Je suis toujours à l'écoute de nos partenaires africains s'ils souhaitent moderniser encore notre coopération monétaire.